

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 24 juin 2015

sous la Présidence de Monsieur Cédric MILLIQUET

Préavis 14/2015 Comptes année 2014

Le Conseil communal de Pully

vu le préavis municipal N° 14-2015 du 13 mai 2015,
vu le rapport de la Commission des finances,

décide

1. d'approuver les comptes 2014 et de donner décharges aux organes responsables ;
2. d'approuver les comptes 2014 de la Commission Intercommunale de la STEP de Lausanne (CISTEP).


Pour le Bureau du Conseil communal de Pully
Le président



Cédric MILLIQUET



La secrétaire



Jacqueline VALLOTTON

Pully, le 25 juin 2015